



DANS CE NUMÉRO

Une augmentation des tarifs en mai	1
Petit rappel sur la procédure de remplacement	1
Les paiements préautorisés, une solution simple	2
Le grand ménage On en parle!	3
Invitation à l'assemblée générale annuelle des membres	4
Répit pour les proches aidants	4
Rappel des jours fériés	4

Une augmentation des tarifs en mai

Les membres du conseil d'administration ont adopté lors de leur réunion du 5 avril dernier une proposition d'augmenter les tarifs de la Coopérative qui entrera en vigueur le 1^{er} mai.

Cette augmentation qui varie de 1,85 % à 4,65 % selon la nature des services est rendue nécessaire pour répondre à la hausse des dépenses auxquelles la Coopérative doit faire face. Par ailleurs, cette hausse vise à harmoniser nos tarifs avec les autres partenaires de notre secteur.



La pérennité de notre coopérative commande que nous nous donnions les moyens de préserver la qualité de nos services. Ainsi, toutes nos préposées ont reçu une bonification de notre taux horaire le 1^{er} avril. Ceci vise à rendre encore plus attrayant un emploi à la Coopérative et à réduire le taux de roulement du personnel.

Cette augmentation sera appliquée à nos tarifs d'entretien ménager **dès le 1^{er} mai**, quelques semaines après l'augmentation des salaires des préposées (1^{er} avril).

Scène de ménage est publié à 1400 copies et s'adresse aux membres de la Coopérative de services à domicile de l'Estrie.

Direction : Céline Ouellette

Rédaction : France Denis

554, rue Dufferin
Sherbrooke QC J1H 4N1
819 823-0093

Tarifs des services de la Coopérative

	2015	2016
Aide domestique	19,00 \$	19,60 \$
Grand ménage	27,00 \$	27,50 \$
Répit	21,50 \$	22,50 \$
Soins d'hygiène	21,50 \$	22,50 \$

Petit rappel sur la procédure de remplacement

Au cours des prochains mois, l'ensemble de nos 100 préposées prendront des vacances bien méritées.

Les préposées connaîtront bientôt leur période de repos et elles vous préviendront deux semaines avant leurs vacances en vous laissant un avis pour indiquer leur période d'absence et la marche à suivre pour obtenir un remplacement si vous le désirez. Si vous n'en voulez pas, il n'est pas nécessaire de nous appeler.

Les remplacements, une bonne idée!

Pour pallier les vacances de votre préposée, c'est toujours une bonne idée de nous contacter pour demander du remplacement : d'autres préposées seront très heureuses de combler leur horaire.

Si vous désirez avoir du remplacement, contactez la coopérative et le message sera transmis à votre conseillère. Indiquez alors vos disponibilités pour re-



prendre le service perdu. Votre conseillère communiquera avec vous seulement si elle a un service en remplacement à vous offrir. Il se peut que ce soit seulement dans la semaine précédant le service. Avec les chamboulements d'horaire, nous connaissons les disponibilités des préposées parfois dans de courts délais.

Les paiements préautorisés, une solution simple

Nous vous rappelons que vous avez la possibilité d'effectuer le paiement des services de la Coopérative par paiement préautorisé.

Les timbres sont devenus plus chers et peut-être souhaitez-vous réduire vos déplacements.



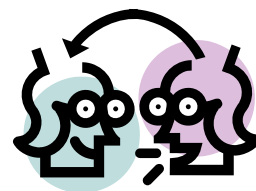
Le paiement préautorisé offre une économie de temps, autant pour vous que pour nous, puisque nous n'avons pas à rappeler les membres pour les comptes en souffrance.

Et comme nous vous enverrons un état de compte, vous aurez l'heure juste sur les montants payés et les heures de service.

Ça vous intéresse de passer au paiement préautorisé? Contactez-nous au 819 823-0093.

Le grand ménage

On en parle!



Pour plusieurs, l'arrivée du printemps rime avec grand ménage. On sent le besoin de nettoyer les fenêtres, de laver les plafonds et de profiter d'un environnement tout propre.

La Coopérative offre ce service et peut même compter sur deux préposées qui se spécialisent dans le domaine, Édith et Linda, que l'on voit sur la photo avec les indispensables du grand ménage, que vous devez prévoir chez vous :

- ⇒ Du Hertel tout usage
- ⇒ Du Hertel Plus
- ⇒ Du Vim pour la salle de bain
- ⇒ Des guenilles en quantité!

Voici quelques consignes qui faciliteront leur travail et qui, par le fait même, sont de nature à améliorer votre satisfaction.

- Assurez-vous d'avoir les produits demandés. Les préposées travaillent avec ces produits toute la semaine. Elles savent ce qui est le plus efficace et ce qui risque moins d'affecter leur santé. Ajoutez à cela un bon escabeau solide de 2 ou 3 marches.
- Rassurez-vous sur le déroulement et laissez-les prévoir elles-mêmes l'ordre des tâches. Elles ont de l'expérience. Si vous souhaitez vraiment aider, déplacez-vous dans une autre pièce ou allez prendre l'air dehors.
- Ne déplacez pas les meubles à l'avance et n'enlevez pas les cadres des murs. À la fin du ménage, la préposée saura mieux où vont les choses.
- Lorsque vous contactez la Coopérative, assurez-vous d'avoir bien prévu vos vraies priorités. Le temps est estimé selon les tâches demandées au téléphone. Donc, si vous ajoutez des tâches ou que vous en enlevez, la préposée ne pourra pas respecter le temps estimé.
- À la fin du grand ménage, faites le tour avec la préposée afin de voir si ça répond à vos attentes.



- Vous n'avez pas besoin d'attendre le grand ménage pour le nettoyage du frigo ou du poêle. Ces tâches peuvent se faire lors de l'entretien régulier.
- Assurez-vous que pitou ou minou est dans une pièce fermée. La préposée devrait pouvoir travailler seule dans sa pièce, afin de réduire les risques de trébucher sur un animal ou même de le blesser.
- Les préposées ne font pas de travail à genou pour laver ou cirer quelque chose. Aussi, elles ne laveront pas quelque chose qui est très fragilisé et qui est prêt à briser au moindre choc.
- S'il fait chaud, assurez-vous d'ouvrir les fenêtres.

Si vous désirez obtenir les services de nos préposées pour le grand ménage, contactez la Coopérative.

Invitation à l'assemblée générale annuelle des membres

Tous les membres de la Coopérative sont invités à l'assemblée générale annuelle qui se tiendra :

Date : Mardi 31 mai 2016
Heure : 13 h 30 à 16 h
Lieu : Salle de réunion de la Coopérative
554, rue Dufferin
(stationnement à l'arrière)

Projet d'ordre du jour

1. Ouverture de l'assemblée et mot de bienvenue
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal du 26 mai 2015
4. Mot du président du conseil d'administration
5. Rapport d'activités
6. Rapport de la trésorière
7. Nomination de l'auditeur externe
8. Élection des administrateurs et administratrices
9. Question et commentaires de l'assemblée générale
10. Levée de l'assemblée

Si vous prévoyez y assister, veuillez confirmer votre présence au **819 823-0093** avant le vendredi 27 mai à 16 h.

Des sièges au conseil d'administration seront en élection. Si vous êtes intéressés à présenter votre candidature et que vous avez des questions, contactez la coopérative. Un membre du conseil d'administration vous rappellera pour répondre à vos questions.

L'assemblée générale constitue l'occasion privilégiée dans l'année pour prendre connaissance de la santé de votre coopérative. Nous espérons vous y rencontrer.



Répit pour les proches aidants

Vous êtes l'aidant de votre conjoint, votre mère, votre oncle? Soyez votre propre aidant... donnez-vous du temps de répit. Prenez aussi soin de vous.

À la Coopérative, nous pouvons vous permettre de trouver l'équilibre et vous maintenir la tête hors de l'eau en offrant du répit. Qu'est-ce que c'est? C'est une présence qui permet à l'aidant naturel de prendre du temps pour lui en ayant une personne de confiance pour prendre la relève à son domicile.

Une préposée pourra aller à votre domicile prendre soin de votre proche et vous donner ainsi quelques heures de répit. Pour plus d'information sur le sujet, contactez-nous et nous nous ferons un plaisir de vous répondre.



Rappel des jours fériés

Veuillez prendre note que les journées suivantes seront des journées de congé pour les préposées à domicile et le personnel administratif de la Coopérative :

- Lundi 23 mai, Journée nationale des patriotes**
- Vendredi 24 juin, fête nationale du Québec**
- Vendredi 1er juillet, fête du Canada**
- Lundi 5 septembre, fête du Travail**

